

Chargé(e) de mission – Animation du conseil de développement

Offre n° 0022210600311464

Publiée le 02/06/2021

Synthèse de l'offre

Employeur



PETR DU PAYS DU CENTRE OUEST BRETAGNE

6 Rue Joseph Pennec

22110 ROSTRENEN

Département de travail	Côtes d'Armor
Secteur du lieu de travail	ROSTRENEN
Poste à pourvoir le	01/09/2021
Date limite de candidature	03/07/2021
Type d'emploi	Emploi permanent - création d'emploi
Nombre de postes	1
Ouvert aux contractuels	Oui, sans exclure les candidatures de fonctionnaires (Art. 3-3 disposition 2 loi 84-53) ?

Détails de l'offre

Famille de métier	Autre > Autre	Grade(s) recherché(s)	Emploi contractuel de cat. A
Métier(s)	Autre		

Descriptif de l'emploi

Le Conseil de développement est une instance de démocratie participative prévue dans les lois MAPTAM et NOTRE. Il est de statut informel, adossé au Pays du Centre Ouest Bretagne. C'est un espace de réflexion, de concertation entre citoyens, acteurs associatifs, entreprises et élus, qui favorise l'émergence de projets dans le but de développer le territoire. Pour mettre en œuvre son animation, le Pays du Centre Ouest Bretagne recrute un.e chargé.e de mission du Conseil de développement sur la thématique " Formation - jeunesse " dans le but de nourrir des réflexions et des projets déjà engagés sur cette thématique et venir en soutien à la coordinatrice du Conseil de développement.

Finalités du poste :

Mobiliser de nouveaux acteurs, participer à l'animation des groupes de travail, mettre en avant des problématiques nouvelles, avoir une approche prospective sur les enjeux du territoire et assurer l'animation des projets Campus connectés et Établissement de services.

Missions

Le/la chargé.e de mission aura pour tâches principales :

Animation et coordination de groupes de travail et commissions :

- Assurer l'animation de groupes de travail avec des acteurs privés et publics, dédiés à la jeunesse et la formation en lien avec le référent bénévole de la commission jeunesse et la coordinatrice du Conseil de développement
- Mobiliser les jeunes et les moins jeunes du territoire sur ce sujet.
- Assurer une bonne communication entre les membres de la commission et le bureau du Conseil de développement, ainsi qu'avec les autres commissions (sujets transversaux)
- Développement, animation de partenariats et de réseaux professionnels.

Projet Campus Connecté :

- Organiser des groupes de travail dédiés / mettre en réseau des acteurs concernés
- Valoriser le projet et communiquer sur la démarche
- Explorer des pistes de financements, des nouveaux modèles économiques pour la mise en œuvre de projets en lien avec la formation (recherche partenariat public - privé)
- Élaborer des préconisations

Travailleurs handicapés

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.